



15/01/2025

CR de l'ICRP invent du 15 janvier 2026

1 Information sur le changement de gestionnaire régime frais de santé et de prévoyance.

Les élus indiquent qu'il y a un certain nombre de problèmes, notamment :

- certains salariés n'ont pas reçu le mail de connexion à leur nouveau compte,
- les frais jusqu'au 31 décembre 2025 doivent continuer à être envoyés à WTW,
- une com devrait être réalisée par la direction pour préciser ces différents points.

La direction indique qu'une communication va être réalisée cette semaine et nous demande de rappeler aux salariés qu'ils peuvent remonter tous leurs problèmes à leur RRH.

2 Point de situation de la médecine du travail au 147.

La direction nous informe que nous avons 2 nouveaux prestataires pour remplacer Premlink.

- Efficiencie qui mettra à disposition 2 médecins, 2 infirmiers et 2 secrétaires médicales.
- PMSM qui assure l'infirmierie d'urgence avec 3 infirmiers.

Une communication sera faite aux salariés la semaine prochaine. CSEC prévu le 20 janvier pour info consult sur changement de prestataire (n'avait pas pu se faire avant).

3 Information sur la « note sur le temps de travail 2026 »

La direction nous informe que la note sur le temps de travail a été diffusée aux salariés.

4 Information sur les modalités d'Équipement complémentaire dans le cadre du télétravail.

La direction nous informe de la nouvelle procédure.

Les élus indiquent que cette procédure reporte toute la charge sur les salariés, informent la direction que les plafonds de dépense vont conduire les salariés à s'équiper de matériel de moins bonne qualité et vont donc conduire à des TMS.

5 Constitution des groupes de travail pour la mise à jour du DUER et PAPRIACT 2026.

147 : Constantin et Pascal

Montpellier : Stany et Benoît

Lyon : Emma et Adrien (à confirmer)

Toulouse : Elise et Benoît

Point divers.

La nécessité d'un code projet pour toutes les dépenses.

La direction indique qu'il existe un code achat par entité pour ce type de dépense.

Le remboursement du forfait Navigo.

Les élus indiquent que le remboursement semble moindre que les 50% prévu (40,70 vs 45 euros).

La direction regarde s'il ne s'agit pas tout simplement de l'annualisation du remboursement de 11 mois sur 12.

Problème de bruit et de climatisation sur l'open-space de Toulouse.

Les élus font remonter le gros problème de bruit lié à la climatisation de l'openspace de Toulouse.

La direction va contacter le CRES pour voir comment ce sujet peut être traité.

Problème du rattachement des salariés de Toulouse.

Les élus soulèvent le problème du rattachement des salariés de Toulouse à Toulouse plutôt que Lyon ou Paris. Compte tenu du manque de prise en compte de ce sujet par la direction, les RP également élus CSE vont remonter le point en CSEE après appui d'un expert juridique sur ce sujet.